



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



18071906



23 AVR. 2018

Greffé

N° d'entreprise : 0462.138.979

Dénomination

(en entier) : **Maison Médicale AGORA a.s.b.l.**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : Rue de Rotheux 164 à 4100 SERAING

Objet de l'acte : Modification des statuts et confirmation du mandat du délégué à la gestion journalière

La séance est ouverte à 12h30

BUREAU

Le bureau est composé de :

Simon Voz (Président)

Geneviève Noël (Trésorière)

Emeline Legardeur (Secrétaire)

Assemblée en nombre :

Le quorum des quatre/cinquièmes (4/5èmes) des associés étant atteint (9 présents et 0 représentés sur 10 membres effectifs) conformément à l'article 10 des statuts ;

Après délibération, l'Assemblée Générale prend la décision suivante :

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité (9 voix) de valider les nouveaux statuts (cfr annexe) et confirme le mandat d'Evelyne Bonhomme en tant que déléguée à la gestion journalière :

-Evelyne BONHOMME (831209-142.57)

qui accepte ce mandat pour une durée indéterminée.

CLÔTURE

La séance est levée à 16h30

Maison Médicale Agora a.s.b.l
Rue de Rotheux, 164 - 4100 Seraing
tél: 04/338.53.43 - fax: 04/338.53.27
e-mail: contact@agora-online.be
entr: 0462.138.979 - onss: 522-1235233-88
Inami: 8.62508.16.111
ing: BE71 3400 6075 4269

*NOEL GENEVIEVE , administrateur
JOZ SIMON , administrateur*

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/05/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature